



18 AVR. 2013

Note à l'attention de Monsieur le Premier Ministre

Objet : mission IGAS relative au suivi de la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

PJ : note d'étape IGAS RM 2013-072P relative à la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

Par votre lettre du 1^{er} février 2013, vous avez souhaité me confier une mission de suivi de la mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, dans le cadre de mes fonctions à l'IGAS. J'ai engagé mon travail avec le concours de Simon VANACKERE, membre de l'IGAS. Nous sommes en mesure de vous présenter, ainsi que vous en aviez exprimé le souhait, des éléments de méthode afin de mener à bien cette mission.

Afin d'élaborer cette méthode, qui porte tant sur le volet « évaluation du plan » que sur son volet « déploiement territorial », **nous nous sommes attachés à rencontrer les différents acteurs de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**, notamment les responsables ou rapporteurs des groupes de travail, ainsi que les associations et partenaires sociaux regroupés au sein du CNLE. Nous avons également rencontré les ministres engagés dans la mise en œuvre du plan, leurs conseillers et les administrations compétentes.

*

L'ensemble des parties prenantes que nous avons rencontrées nous ont exprimé leur grand intérêt pour le plan, ainsi qu'une forte attente sur sa mise en œuvre. Les inquiétudes que suscite la dégradation de la situation sociale d'une partie toujours plus importante de la population, conséquence de la situation économique, rend ces attentes d'autant plus fortes. A cet égard, l'engagement du gouvernement dans la mise en œuvre du plan est perçu comme un élément décisif.

Les ministères et administrations concernés se sont rapidement impliqués dans les étapes préparatoires à la mise en œuvre du plan et leur mobilisation est à ce jour satisfaisante.

Afin d'assurer la mise en œuvre du plan dans les délais impartis, plusieurs instances de pilotage ont été créées au cours des dernières semaines, dans le cadre de la modernisation de l'action publique ou de groupes de travail *ad hoc*. Afin d'assurer une bonne coordination des travaux, la mission est informée ou associée à ces différentes instances.

Enfin, afin de rester fidèle à l'esprit de la préparation de la conférence de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, **la mission privilégie une approche partenariale.** A cette fin, elle réunit régulièrement les différents acteurs de cette politique.

*

La note, annexée au présent courrier, que nous portons à votre connaissance aborde les trois aspects de notre mission tels que vous les avez définis dans la lettre de mission.

En ce qui concerne tout d'abord la **définition d'un tableau de bord d'indicateurs** à même de rendre compte de la montée en charge du plan et de son impact concret sur les populations concernées, nous vous proposons de retenir trois types d'indicateurs :

- Des indicateurs d'impact et de performance, qui doivent offrir une vision qualitative et seront déclinés à trois niveaux : un niveau global ; un niveau sectoriel qui recoupe les sept thématiques de la conférence nationale ; un niveau plus fin, centré sur les mesures qui apparaissent comme particulièrement prioritaires. Ces indicateurs d'impact et de performance ont vocation à permettre un regard particulier envers les populations et territoires que vous avez souhaité prioriser dans le plan ;
- des indicateurs de mobilisation, qui permettront de mesurer l'effort fourni en termes quantitatifs ;
- des indicateurs de mise en œuvre du plan, qui se concentreront sur les aspects opérationnels du suivi (respect des échéances fixées, etc.).

En ce qui a trait au **déploiement territorial du plan**, nous vous proposons une méthode de **rencontres territorialisées** qui poursuit deux objectifs. Il s'agit, d'une part, de permettre une bonne publicité au plan et d'assurer son appropriation par les acteurs ; d'autre part, ces rencontres auront une vocation opérationnelle puisqu'il s'agira notamment d'initier le déploiement des mesures du ressort de l'initiative locale. A cette fin, nous projetons des rencontres territorialisées avec les différents acteurs de la lutte contre la pauvreté, sur le modèle esquissé lors de la conférence nationale. En effet, la méthode et le principe de co-construction mis en place lors de la préparation et le déroulé de celle-ci nous semblent être un facteur de réussite pour son déploiement sur les territoires.

Enfin, nous attirons votre attention sur la **mise en œuvre de certaines mesures qui nécessitent, selon nous, une attention particulière**. Ces mesures sont relatives à la visibilité et la pérennité des moyens financiers engagés pour permettre la réalisation du plan, au calendrier de la revalorisation de certains minima sociaux, aux difficultés de mise en œuvre de la nouvelle organisation des hébergements d'urgence en sortie d'hiver, à l'aide alimentaire européenne et, enfin, à l'accompagnement des personnes habitant des campements et des squats.

*

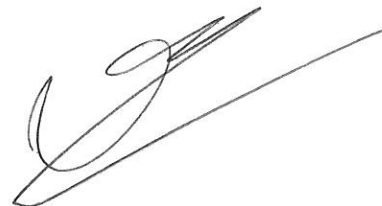
* *

A l'issue de ce premier bilan d'étape, nous dressons un **constat d'ensemble positif**. Les acteurs se mobilisent et il importe d'entretenir la dynamique partenariale qui se met en place. Le gouvernement s'est engagé sur un plan ambitieux, qui nourrit des attentes d'autant plus légitimes que la situation économique et sociale reste difficile. Alors que la phase préparatoire touche désormais à son terme, il convient donc d'engager sans délai la déclinaison opérationnelle du plan. Ainsi que vous l'avez souhaité, nous vous tiendrons régulièrement informé de l'avancée de la mission que vous avez bien voulu nous confier.

Nous vous prions, Monsieur le Premier ministre, de bien vouloir agréer l'expression de notre très haute considération.



FRANÇOIS CHEREQUE



SIMON VANACKERE